

## Annexe 2



### Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire

A envoyer à l'UPC de la province où se situent les parcelles

DÉCLARATION DE CULTURE DE BULBES DE FLEURS					
Emplacement de la parcelle :					
Numéro SIGEC :					
Superficie :					
Nom de la personne de contact :				Tél. :	
APERÇU ET DESIGNATION DES DIFFÉRENTES ESPÈCES ET CULTIVARS					
Nom du propriétaire/producteur :				Tél. :	
Adresse:					
e-mail :					
Espèce + cultivar	Nombre	Emplacement (numéros des blocs/sous-parcelles)	Numéro de certification BKD	N° de passeport phytosanitaire <sup>6</sup>	Superficie en m <sup>2</sup>

<sup>6</sup> Pour chaque lot, veuillez joindre une copie du passeport phytosanitaire du plant/ de la semence à cette déclaration.

